

## Proloisirs renforce sa politique RSE et poursuit sa dynamique de relocalisation



**Engagée dans une démarche RSE forte qui s'illustre dans de nombreux domaines tels que la réparabilité des produits, le recyclage des matériaux, la réduction des emballages plastique, le bien-être des collaborateurs..., Proloisirs relocalise une partie de sa production.**

Le spécialiste du mobilier de jardin Proloisirs suit depuis plusieurs années une politique RSE en cohérence avec les enjeux climatiques et environnementaux présents et à venir.

**Choix des matières premières, restauration des produits, emballages recyclables et issus de matériaux recyclés, utilisation de l'énergie solaire et meilleures conditions de travail ont été autant de points forts développés par Proloisirs.**

L'expérience RSE positive de l'entreprise conforte aujourd'hui celle-ci dans sa volonté de poursuivre la relocalisation de sa production et d'accentuer la réparabilité de ses produits.



## Fabrication et assemblage relocalisés

L'Asie reste jusqu'alors la principale zone de fabrication du mobilier d'extérieur vendu dans le monde. Pour ProLoisirs, ceci n'est pas une fatalité. **L'augmentation des coûts de transport, la crise climatique comme les incertitudes géopolitiques incitent ProLoisirs à relocaliser en Europe et en France une partie, toujours plus importante, de sa production.**

Pour ses tables de jardin, ProLoisirs assemble en France les plateaux HPL usinés en Europe. Si les châssis des tables d'extérieur ProLoisirs proviennent essentiellement de Chine, les plateaux HPL sont fabriqués en Autriche et en Allemagne, tandis que l'assemblage est effectué en France, dans le nouvel atelier de Pons, en Charente-Maritime. Cette relocalisation a permis de créer une dizaine d'emplois.

De plus, le quotidien des collaborateurs a été amélioré depuis l'installation d'outils de levage en 2021, pour réduire la fatigue au travail.





## Utilisation de matériaux recyclés, recyclables et durables

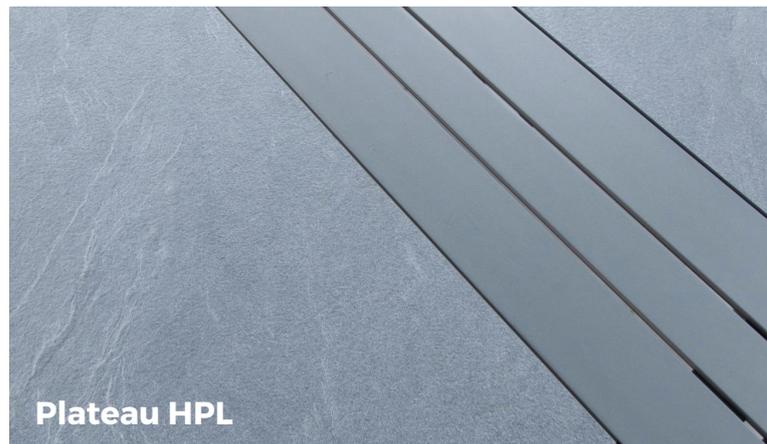
Le HPL (stratifié compact haute pression) occupe une place prépondérante dans les collections de plateaux de table Proloisirs. Teinté dans la masse, ce matériau est composé à 70 % de fibres celluliques issues de matières recyclées et à 30 % de résine thermodurcissable.

Très apprécié des consommateurs pour ses qualités de résistance aux chocs, aux rayures, aux intempéries et pour sa durabilité, le plateau HPL se décline en un large choix de décors.

**L'aluminium, 100 % recyclable, est également un matériau phare de Proloisirs. Dès la fin de sa « première vie », il peut être réutilisé pour la conception de nouveaux produits.**

**Le bois conserve, lui aussi, sa bonne réputation de matière première décorative, usinable et recyclable. Pour la conception de ses tables en**

**bois, Proloisirs choisit exclusivement des essences éco-certifiées FSC**, label garantissant que celles-ci proviennent de forêts gérées durablement dans un souci de préservation de l'environnement.



Plateau HPL



## Halte au gaspillage !

Parmi les meubles et accessoires d'extérieur, le parasol a souvent une courte durée de vie. Une toile décolorée, une baleine cassée... et il part le plus souvent à la déchetterie.

Selon ProLoisirs, les parasols méritent d'entrer dans la catégorie des objets durables plutôt que jetables, au même titre que le mobilier proposé par le fabricant et qui lui aussi est réparable.

L'entreprise a donc choisi pour ses parasols une toile solide dont les fils sont teintés dans la masse afin d'éviter les pertes de couleurs. De même, le système de fermeture peut être réparé ou encore une baleine changée.

**La politique antigaspillage de ProLoisirs participe à la préservation des ressources et crée des emplois dans le service après-vente chargé d'assurer la réparation des différents articles - sièges, tables, pergolas, parasols... - au-delà de la période de garantie légale.**

## Des emballages zéro plastique

Du centre de production au point de distribution, les meubles et accessoires ProLoisirs doivent pouvoir être transportés en toute sécurité, bien calés

dans leur emballage par des protections. **Sur ce point, ProLoisirs réaffirme son ambition d'éliminer les matières synthétiques de ses emballages, et vise le zéro plastique pour 2023-2024.**

Les solutions de remplacement du plastique ou du polystyrène pour protéger et caler les produits font un vrai carton ! Logique, la solution adoptée par ProLoisirs consistant à remplacer ces matériaux par du carton recyclé.

Le carton ondulé utilisé a une efficacité comparable aux matériaux synthétiques auparavant employés pour protéger les marchandises.

Les toiles de protection en matière plastique des parasols ont également été supplantées par du tissu recyclé.

Ces cartons d'emballage ont permis de réaliser en 2021 une économie de 10 tonnes de matières plastiques. Un volume substantiel qui a un impact positif sur l'environnement et participe à la diminution des émissions de CO<sub>2</sub>.





## Des véhicules électriques à la disposition des collaborateurs...

**Le parc de 36 véhicules électriques, dont s'est équipé le site Proloisirs en 2019, facilite la mobilité des collaborateurs** de l'entreprise et réduit significativement les émissions de CO<sub>2</sub>. Non seulement les salariés peuvent utiliser la voiture électrique pour leur trajet quotidien domicile-travail, mais ils peuvent aussi s'en servir pendant leurs vacances et les week-ends.

Cette mesure financée par Proloisirs, qui représente un investissement de 350 000 euros sur cinq ans, a incité nombre de salariés à se séparer de leur voiture personnelle à moteur thermique. Le bénéfice est double : un environnement moins pollué et des économies importantes pour le collaborateur de Proloisirs.

Et l'entreprise ne s'arrête pas là : dans une démarche RSE résolument globale, elle a aussi décidé de fournir une énergie « verte » à ses bornes électriques. Les véhicules électriques du parc Proloisirs sont en effet rechargeables sur le parking du fabricant, où ont été installés dix bornes électriques fonctionnant à l'énergie solaire.

## 390 m<sup>2</sup> de panneaux solaires

Depuis 2021, 150 m<sup>2</sup> et 90 m<sup>2</sup> de panneaux électriques ont été posés au siège de l'entreprise et sur son second entrepôt de Pons. Si ces panneaux permettent l'alimentation des bornes électriques, ils ont aussi permis à Proloisirs de profiter de 45% d'autosuffisance électrique au siège de l'entreprise où se situent les locaux administratifs et le premier entrepôt et de 44% d'autosuffisance sur le second entrepôt de Pons. Soit une production de plus de 30 000 MWh depuis l'installation des panneaux.

Et l'entreprise ne s'arrête pas là. Il a été décidé de poser dès décembre 2022, 150 m<sup>2</sup> de panneaux supplémentaires pour profiter d'une plus grande production d'électricité grâce à un total de 390 m<sup>2</sup>. Cette plus grande autonomie qui allège la facture énergétique profite à l'environnement comme aux salariés de l'entreprise.



## Un 25<sup>ème</sup> anniversaire sous le signe du 0 carbone

La démarche de réduction des émissions carbone de ProLoisirs s'illustre jusque dans les célébrations de son anniversaire.

**Pour fêter cette année ses 25 ans d'existence, l'entreprise a lancé un grand jeu concours à destination des clients de ses partenaires distributeurs.** A la clé, une voiture Mini électrique et 233 vélos électriques à gagner pour les participants, soit autant de lots placés sous le signe du développement durable et de la réduction des émissions carbone. En août 2022, l'heureux gagnant de la voiture Mini électrique a été convié au siège de ProLoisirs pour une remise officielle des clés.

## Œuvrer pour l'avenir

Ces dernières années, ProLoisirs a opéré des changements en profondeur dans sa dynamique de production.

Les actions menées correspondent en tous points aux orientations RSE. ProLoisirs entend les renforcer pour apporter sa pierre à un mode de développement capable de préserver les ressources et le climat.

Les informations presse et les visuels ProLoisirs sont téléchargeables sur [www.primavera.fr](http://www.primavera.fr)  
Rubrique : espace presse, ou disponibles sur simple demande au 01 55 21 63 85 - [primavera@primavera.fr](mailto:primavera@primavera.fr)